

L'ENFANT, «ROI» OU «DÉCHET» : RÉPONSE À LAURENCE ROSSIGNOL



La ministre des Droits des femmes, Laurence Rossignol, ouvre une guerre contre les sites internet qui, non seulement militent ouvertement contre l'IVG, mais indiquent, en particulier, aux jeunes filles, les «souffrances» et l'épreuve que constituent, pour elles, l'avortement. Après avoir gagné comme elle l'affirme, au micro de *France-Info*, le 17 septembre «la bataille du référencement» en faisant en sorte que sur Google, le site officiel du gouvernement, *ivg.fr* sorte le premier dans la liste des sites consultables, la ministre part en guerre contre les sites «très pervers» *ivg.net*, *sosgrossesse.net*, *sosbebe.org*, et surtout le site *afterBaiz.com* qui trompent les femmes en leur montrant les dangers et les souffrances que peuvent entraîner un avortement.

La ministre n'a pas craint d'affirmer : «Les opposants n'ont jamais désarmé. Pas une fois, pas une heure, pendant ces quarante ans, ils n'ont cessé de chercher à dissuader des femmes, à affaiblir leur droit à l'IVG. Et aujourd'hui, effectivement, leur nouveau terrain de jeu, ce sont les sites internet, très pervers ». Bien sûr, le site officiel du gouvernement est, lui, parfaitement correct et ne contient aucune incitation à l'avortement. Il dit franchement toute la «vérité» surtout quand le gynécologue de service

affirme froidement : «La majorité des études scientifiques sérieuses qui ont été publiées sur le sujet montrent qu'il n'y a pas de séquelles psychologiques à long terme de l'avortement. Il n'y a pas de syndrome post-traumatique qui persisterait à distance, plusieurs années après un avortement. Au moment de l'IVG, c'est sûr que ce n'est pas un moment très agréable à passer. Mais là, c'est comme pour la douleur physique, il y a des femmes qui le vivent on va dire plutôt bien et puis il y a des femmes qui le vivent plutôt mal : donc qui sont tristes, qui pleurent. Et à ce moment-là, il ne faut pas hésiter à demander à des professionnels formés à l'accompagnement psychologique de vous aider.» Bref, se faire avorter, c'est comme se faire arracher une dent, on peut avoir peur, ce n'est qu'un mauvais moment à passer. L'ivg, ce n'est aussi qu'un mauvais moment à passer. Le dentiste arrache la dent et la jette dans une poubelle et vous n'y pensez plus et si vous avez un peu mal, vous prenez du «doliprane» ; l'ivg, c'est pareil, l'embryon humain, le fœtus même, on vous l'arrache du ventre, on le jette dans la poubelle et après, prenez du «doliprane» et n'y pensez plus.

Autrement dit, l'enfant qui est dans le corps de la femme, est un «déchet» et le traiter comme un déchet, c'est respecter le droit de la femme !

Mais, il y a pire. La ministre prévient : il y a des outils juridiques qui peuvent nous aider à lutter contre ces sites «très pervers» : «Il existe des outils juridiques qui ont été créés pour dissuader et limiter l'impact de ces opposants à l'IVG ». Des outils qui créeraient «un délit d'entrave numérique», comme autrefois, on a résolu, par une loi qui condamnait l'entrave physique à ces lieux, le «sit-in» de protestations devant les cliniques d'avortement. Ce «délit d'entrave numérique» serait passible de deux ans de prison et de 30 000 euros d'amendes. Autrement dit, on aurait toujours la liberté de dire que personnellement, on est hostile à l'avortement. Mais on n'aurait plus la liberté de dire qu'il est moralement inacceptable, plus la liberté de dire qu'il entraîne des souffrances physiques et psychologiques pour la femme, parce que le dire serait mentir et tromper. Dans ce contexte, a-t-on encore le droit de se demander «qui ment et qui trompe ?» Le demander publiquement poserait-il le risque d'encourir une peine de deux ans de prison et une amende de 30 000 € ? Les régimes tyranniques font exactement cela : le délit d'opinion qui peut aller jusqu'à la peine de mort, se définit par l'audace de dire le contraire de l'autorité politique en place. Celui qui ment, qui trompe, dans la philosophie politique de Laurence Rossignol, c'est celui qui ne dit pas ce que dit la puissance politique en place ! Et non seulement la puissance

politique, mais l'idéologie féministe à laquelle cette puissance politique a donné la force du pouvoir.

Aline Lizotte

(Publié avec l'aimable autorisation de « Smart Reading Press », où vous pouvez trouver la version intégrale de cet article)

Voir aussi dans Le Figaro du 27 septembre 2016, l'article de Dominique REYNIÉ intitulé « IVG : Laurence Rossignol veut transformer l'appel à la réflexion en délit »